

Cachan, le 2 janvier 2013

Diffusion : Mr le Maire
E. Pescheux, Adjointe au Maire
I. Daeschner, Adjointe au Maire
D. Barjou
C. Bey
N. Goud
P. Perquis
Les présents

Compte-rendu Réunion

Habitat et cadre de vie du 22 novembre 2012

Présents :

Mme PESCHEUX, Adjointe au Maire
Mme DAESCHNER, Adjointe au Maire
Mme RUDLOFF, Conseillère Municipale
Mme BARJOU, Directrice du Cabinet du Maire
Mme PERQUIS, Responsable du Développement Durable
Mme PERRIN, Responsable du service habitat-logement
Mr LEROY, Chef de service, Association AEF 93-94
Mr André PAPIN, Président du Conseil Syndical de l'avenue du Pont Royal
Mme NOTTE, Présidente amicale locataire SAIEM centre ville rue Guichard
Me CASALINO, Trésorière de l'Amical des locataires du 14 avenue Marc Sangnier
Mr GLIKSMAN, Membre du Conseil Syndical 44 avenue Dumotel
Mme LANCRAY SAVARD, Amicale des locataire d'Efidis rue de la Gare
Mme VOLETTE, Amicale des locataire d'Efidis rue de la Gare
Mr CORBEL, Président Amicale des locataire du 30 avenue Dumotel
Mme BUSSON, Amicale des locataire du 10 allée Gustave Courbet
Mr MONTUIRE, Amicale des locataire de la Cité Jardin
Mr BENMAMOU, membre de l'amicale des locataires, avenue de l'Europe
Mr AITOUARAB, Président de l'amicale des locataires, SUPERLOCAT 3F
Mr GROUGI, membre de l'amicale des locataires, SUPERLOCAT 3F
Mme BEAUFILS, habitante du 21 rue lavoisier
Mme BERZANE, membre de l'amicale des locataires, SUPERLOCAT 3F

Excusés :

Mr et Mme LATHUS, membres du conseil syndical résidence du Parc
Me ALMELET, Amicale des Locataires d'I3F
Mr JAQUET, membre de l'amicale des locataires SAIEM cité des Artistes
Mr CHARLIER, Président du Conseil Syndical de la Résidence du Parc
Me BLAISON, Amicale de locataires

Madame PESCHEUX rappelle l'ordre du jour de la présente rencontre qui porte sur :

- le bilan de la fête des voisins du 1er juin 2012
- l'organisation d'une rencontre entre voisins lors de la fête de la nouvelle année
- l'action relative à la thématique : "Voisins Solidaires"
- les informations sur le thème du développement durable (collecte sélective, composteurs)
- la Charte de Bon Voisinage

1) Bilan de la de la fête des voisins

La ville s'engage pleinement dans la démarche de la fête des voisins. Trois équipes d'élus, en juin 2012, ont effectué un tour de ville afin de participer aux différentes fêtes.

- La fête des voisins de l'Amicale de locataires SuperLocat3F s'est déroulée le samedi afin de pouvoir profiter de la journée entre voisins, et également, pour disposer de matériels suffisants mis à disposition par la ville. L'Amicale a enregistré une participation des habitants plus importante que l'année précédente.
- La fête des voisins des locataires des immeubles d'Efidis a également eu une bonne participation des habitants. Le matériel fourni a été utilisé et apprécié.
- La fête des voisins du quartier Courbet a eu lieu, trois semaines, après la date officielle, à l'espace Courbet. Au démarrage de la fête, les habitants étaient peu mobilisés. Néanmoins, sur la journée, l'amicale a enregistré une bonne dynamique entre voisins.
- Les habitants sur le quartier de la SAEIM ont été plus nombreux à la fête des voisins que les années précédentes, en raison de la nouvelle implantation. En effet, celle-ci s'est déroulée au niveau de la rue piétonne qui est très passante.
- La fête des voisins de la Cité Jardins a été plébiscitée. Les habitants se sont impliqués en préparant des gâteaux et autres virtuelles.
- Seule la fête des voisins des immeubles située rue Marc Sangnier a enregistré une baisse de la participation, pour cette année 2012.
- L'organisation de la fête des voisins du 20 avenue du Pont Royal a bénéficié de peu de matériel, mais 50 % des habitants de la copropriété étaient présents.
- L'amicale de la copropriété 30 avenue Dumotel a, quant à elle, organisé cet événement entre les habitants en toute simplicité sans utiliser les kits disponibles auprès des services de la ville.
- La copropriété du 44 avenue Dumotel n'a pas organisé d'événement spécifique. Environ un quart des habitants de la copropriété ont participé à la fête de la Bièvre.

Les amicales de locataires souhaitent poursuivre ces actions et événements ainsi qu'améliorer leur méthode de communication et d'information ; à savoir multiplier les affichages dans les halls d'immeubles ainsi que des invitations individualisées ou encore les rencontres avec les habitants (via le "porte à porte").

Pour l'année 2013, la date de la fête des voisins sera le **vendredi 31 mai 2013**. Une réunion préparatoire sera organisée au second trimestre 2013, afin de préciser les modalités d'organisation. Néanmoins, le service habitat Logement se tient à disposition, dès maintenant, pour recenser les besoins : les demandes d'outils de communication (affiches, tee-shirts, ballons, tracts et invitations), ainsi que les demandes de matériel (chaises, tables, barrières, etc).

2) Organisation de la fête de la nouvelle année

Certaines des amicales ou des associations de locataires ou encore des copropriétés ont expérimenté l'organisation de la fête de la nouvelle année en 2012. Cet événement a pour but de développer la convivialité entre voisins autour d'une boisson ou de la galette pour se souhaiter les vœux de la nouvelle année. Ce moment privilégié permet de se rencontrer, et de mieux se connaître.

Il est proposé de créer des supports d'information, des affiches. Celles-ci seront sous le même format que l'année 2012. A noter que la date sera au libre choix de la structure organisatrice de l'événement. Ceci permettra à chacun de programmer et de planifier sa manifestation. Les affiches sont à disposition des amicales et des copropriétés au service Habitat Logement (cf. ci-joint)

3) Voisins solidaires

En mai 2012, lors de la commission Cadre de Vie, les participants ont travaillé sur un outil support afin de faciliter les échanges et les aides ponctuelles entre voisins. Une affiche a été conçue par le service communication de la ville. Néanmoins, des questions de responsabilité et d'obligation ont été évoquées lors de la dernière réunion. L'affiche a été modifiée en conséquence, afin d'être conforme à l'objectif : être un outil facilitateur pour les initiatives solidaires.

Ce support a été peu expérimenté. Une question se pose : comment permettre l'utilisation de ce document sans l'intervention d'un tiers. L'affiche doit-elle être apposée dans les halls d'immeubles ? ou plutôt, être glissée dans les boîtes aux lettres afin que les habitants en échangent librement ? ou encore, demander l'appui du gardien pour gérer les échanges entre bénévoles ?

Il a été convenu que les amicales et les conseils syndicaux expérimentent le support afin de définir la méthode la plus adaptée. Ceci sera à l'ordre du jour de la prochaine commission Cadre de Vie. Les supports "Aide Ponctuelle entre voisins" sont à disposition au service Habitat Logement (cf. ci-joint)

4) Point sur le développement durable

Il est rappelé le principe de la collecte sélective. Des affiches sont à disposition au Service habitat Logement ou Développement Durable. Néanmoins, lors de la réunion, un certain nombre d'affiches a été transmis aux participants afin qu'elles puissent être apposées dans les halls d'entrée des immeubles.

Par ailleurs, la communauté d'agglomération s'est engagée pour les années 2011 et 2012 sur la mise en place de compostage individuel et collectif. La ville de Cachan souhaite appuyer de telles initiatives. Une visite a eu lieu sur un quartier de Villejuif en présence des élus, des techniciens de la ville de Cachan, du personnel de Valophis et de l'Amicale de locataires de la Cité Jardins de Cachan. Le service du Développement Durable, Pauline PERQUIS, reste à disposition des amicales de locataires et des copropriétés pour des informations plus précises, au 01 49 69 69 79 ou sur rendez-vous en Mairie, square de la libération.

Pauline PERQUIS informe de l'ouverture, à l'automne 2012, de la nouvelle Maison de l'Environnement, appelée la Maison de la Bièvre, située dans le Parc de Coteaux à Arcueil. Cet espace propose des expositions, des animations sur les thèmes de l'eau, de la gestion des déchets, de la santé et de l'éco mobilité. L'adresse exacte est le 60 rue de la Division du Général Leclerc à Arcueil.

Une information a également été réalisée sur l'opération "foyers témoins". La Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre a lancé cette opération afin de proposer aux familles de les aider à changer certaines de leurs habitudes en matière de réduction des déchets ménagers. La ville de Cachan compte 6 " foyers témoins". En 1 mois, la baisse des déchets est d'au moins 27 % en moyenne. Suite à cette expérimentation, un document va être diffusé sur "les bonnes pratiques".

5) Charte de Bon voisinage

La charte de Bon voisinage a été créée par la Commission Cadre de Vie en 2009. Il est proposé de la rééditer. Le service Habitat Logement se tient à disposition pour toute demande.

6) Divers

L'amicale de locataires souhaite qu'une attention particulière soit portée sur le nettoyage des jardinières de la pointe de la ville ainsi que des encombrants. De nombreux riverains qui ne sont pas locataires des immeubles rue de la Gare se permettent de laisser leurs encombrants.

6) Conclusion

La prochaine réunion Habitat Cadre de Vie aura lieu **au mois d'avril 2013** afin de faire le bilan des différents projets et de planifier l'organisation de la fête des voisins.

Les compte rendus de la commission « habitat et cadre de vie » ainsi que les supports d'information pour les habitants se trouvent sur le site de la ville, dans la rubrique « LOGEMENT »

Diane PERRIN
Responsable du
Service Habitat Logement